

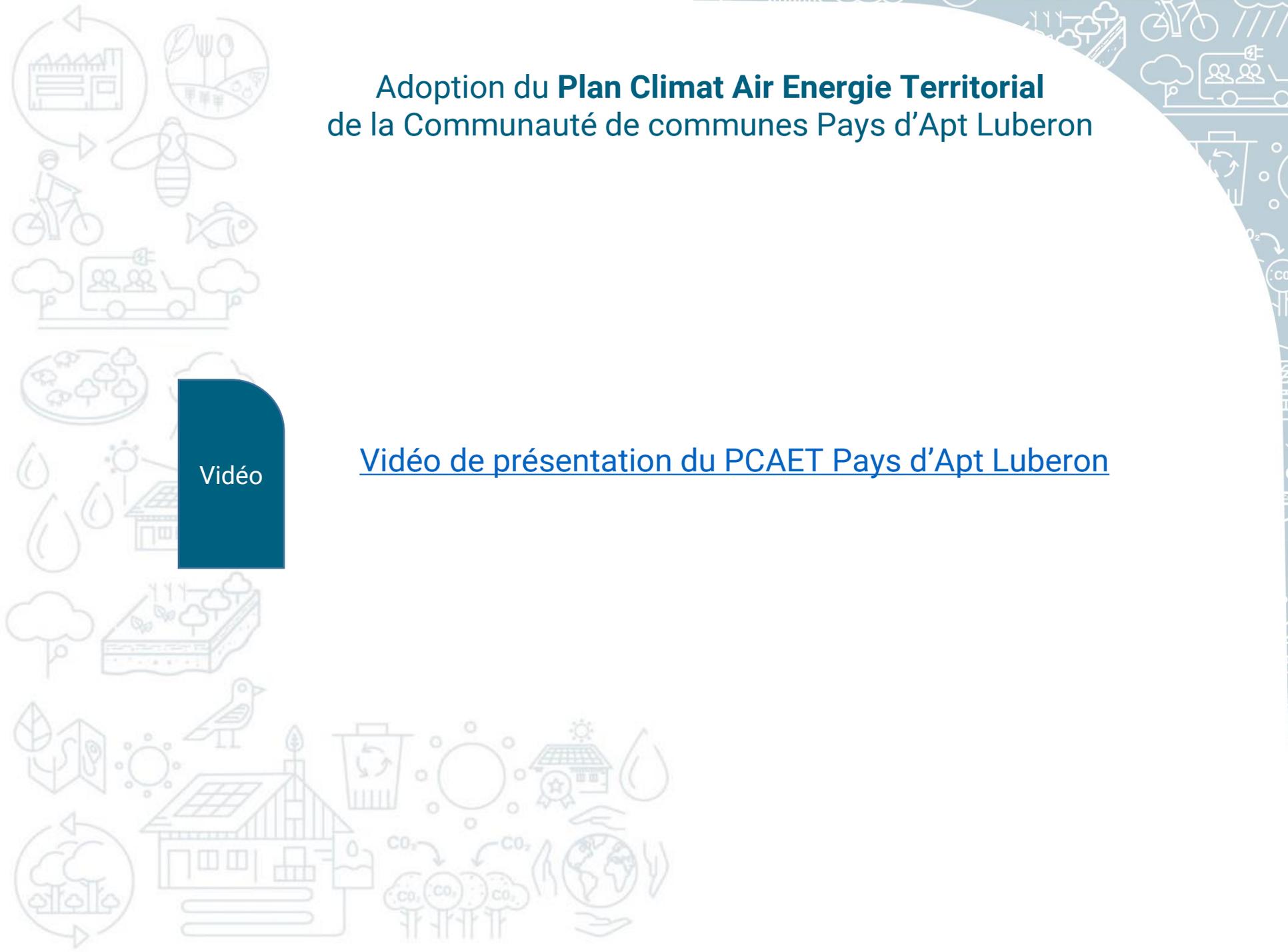
PLAN CLIMAT

Adoption du Plan Climat Air Energie Territorial Pays d'Apt Luberon

Séance du conseil communautaire
Lundi 14 décembre 2020 - Roussillon

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

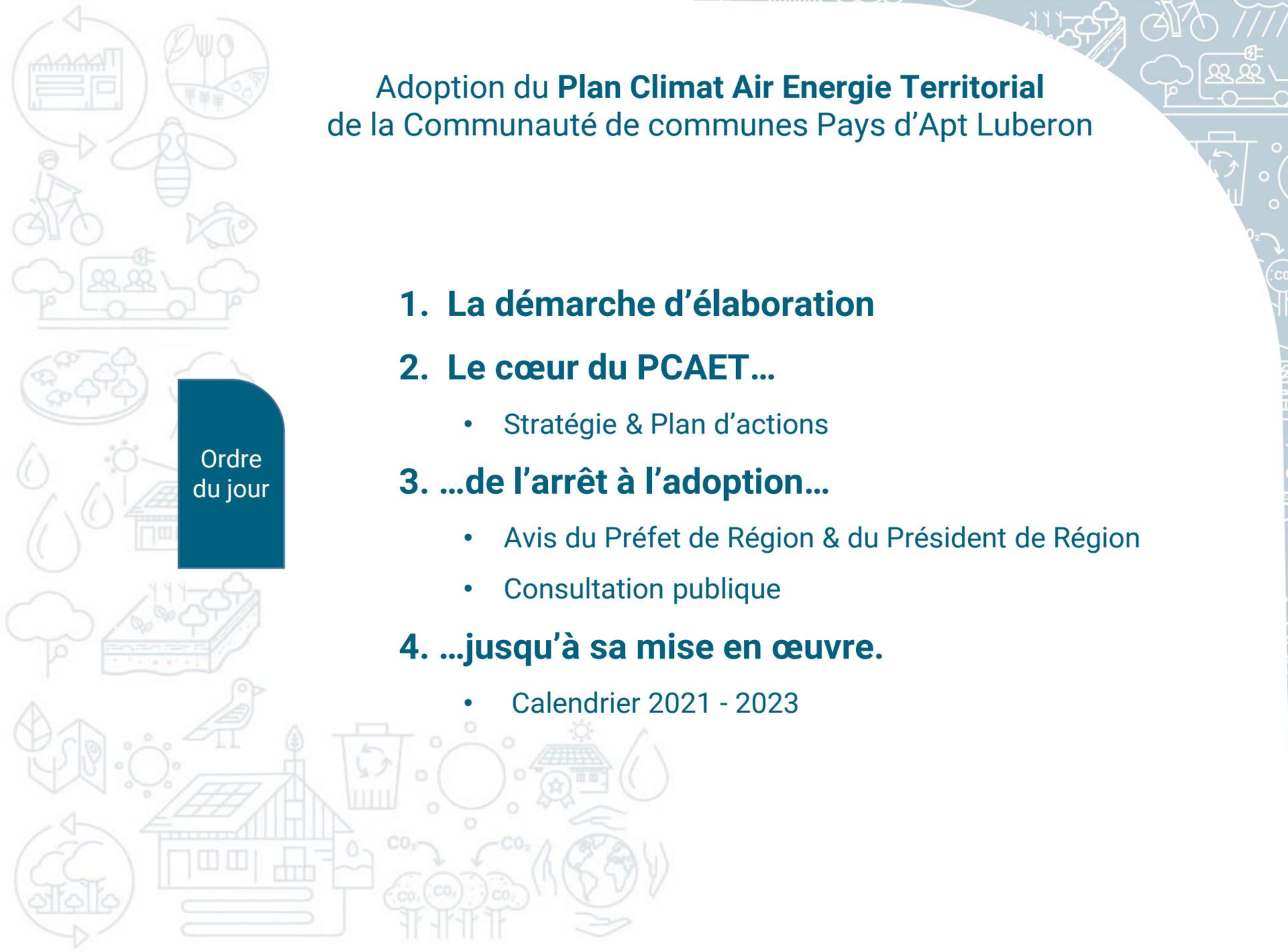




Adoption du **Plan Climat Air Energie Territorial** de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Vidéo

[Vidéo de présentation du PCAET Pays d'Apt Luberon](#)



Adoption du **Plan Climat Air Energie Territorial** de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

1. La démarche d'élaboration

2. Le cœur du PCAET...

- Stratégie & Plan d'actions

3. ...de l'arrêt à l'adoption...

- Avis du Préfet de Région & du Président de Région
- Consultation publique

4. ...jusqu'à sa mise en œuvre.

- Calendrier 2021 - 2023

Ordre
du jour

La démarche d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial Pays d'Apt Luberon

- **2017**
 - Délibération d'engagement dans l'élaboration (21/12/2017)
- **2018**
 - Convention avec l'ADEME
 - Convention de partenariat avec COTELUB
 - Convention de mise à disposition de service
 - Démarrage de la mutualisation
- **2019**
 - Convention de groupement de commande - marché PCAET
 - Elaboration (diagnostic, stratégie, plan d'actions, concertation)
 - Délibération d'arrêt du projet de PCAET (12/12/2019)
- **2020**
 - Validation réglementaire
 - Présentation du projet de PCAET pour adoption

Ordre
du jour

ATELIER STRATEGIE DU 10 JUILLET 2019



Présentation

Travail en ateliers à l'aide de l'animation
« Destination : Territoire à énergie positive »

Stratégie



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Objectifs stratégiques

Agir ensemble sur le territoire

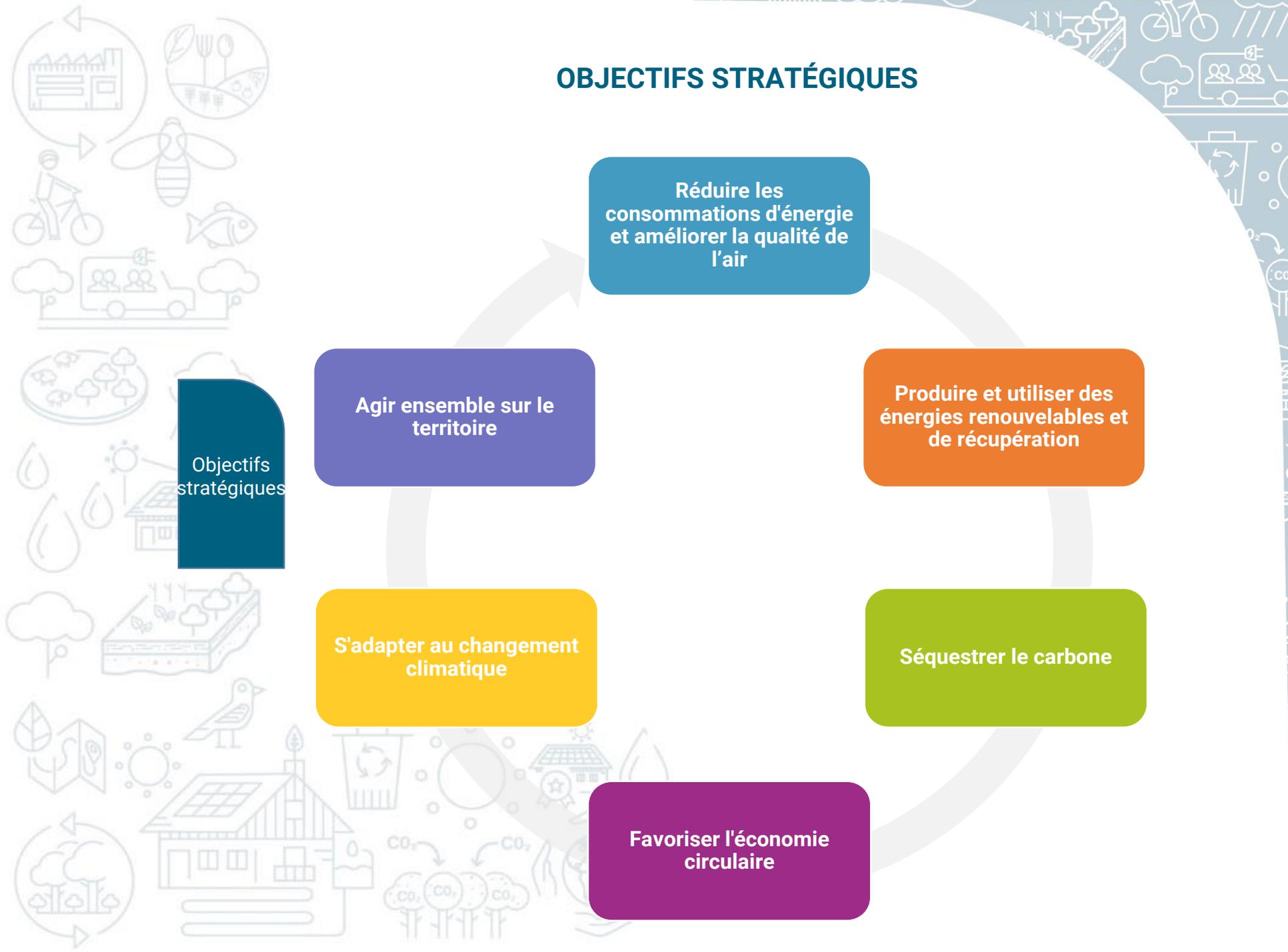
S'adapter au changement climatique

Réduire les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air

Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération

Séquestrer le carbone

Favoriser l'économie circulaire



Pour les 10 ans à venir...

2020
à
2030

Réduire les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air

OBJECTIFS 2030

-25% de consommations d'énergies
-31% d'émissions de gaz à effet de serre
-49% d'émissions de polluants atmosphériques

Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération

OBJECTIF 2030

Multiplier par **4** la production d'énergies renouvelables par rapport à 2016, dont 78% grâce au solaire photovoltaïque.

Séquestrer le carbone

OBJECTIF 2030

Multiplier par **4** le stockage carbone dans le sol et la biomasse par rapport à 2016.

Favoriser l'économie circulaire

OBJECTIF 2030

Soutenir la création de circuits courts et la valorisation des déchets.

S'adapter au changement climatique

OBJECTIF 2030

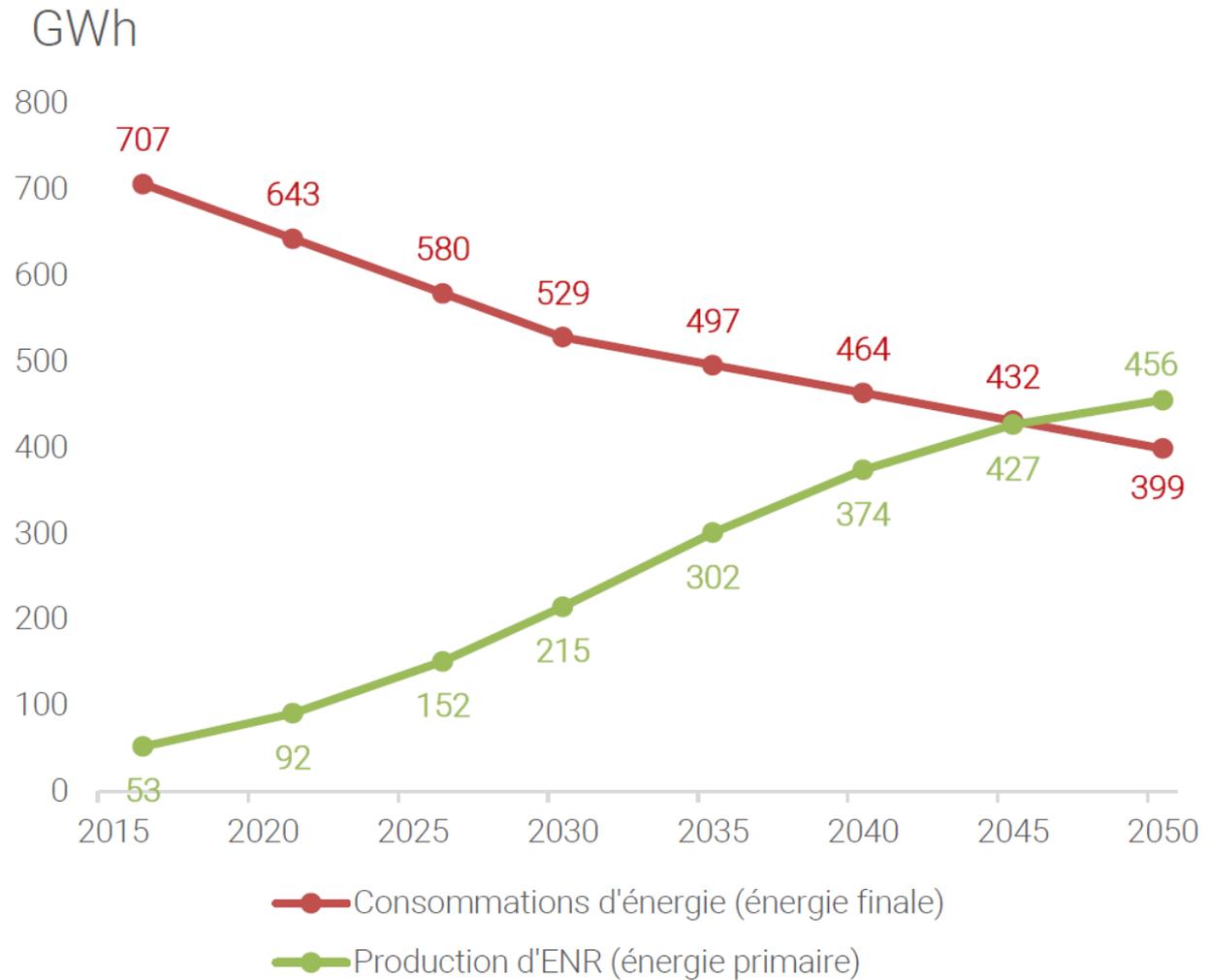
Valoriser les patrimoines naturels et culturels du territoire.

Agir ensemble sur le territoire

OBJECTIF 2030

Poursuivre les démarches de co-construction et de sensibilisation amorcées. Atteindre un taux de sensibilisation de **75%** de la population du territoire.

Trajectoire énergétique



Concertation et co-construction avec les acteurs du territoire

Les ateliers thématiques (15, 18 et 29 octobre 2019)
Agriculture/Forêt, Adaptation au changement climatique, Mobilité, Rénovation,
Entreprises, Patrimoine public

Plan
d'actions



Réduire les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air

RÉNOVER LES LOGEMENTS PRIVÉS

- ⇒ **1. Mettre en place un seul service d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire**
Structurer une offre de conseil aux ménages et au petit tertiaire pour leurs travaux d'isolation, le changement du chauffage ou de la climatisation par exemple (montage de dossier, obtention d'aides financières).
- ⇒ **2. Garantir la qualité des travaux de rénovation énergétique Reconnus Garant de l'Environnement (RGE)**
Inciter les entreprises à obtenir le label « RGE » attestant d'une prise en compte avancée des critères environnementaux dans la réalisation des travaux et dans la performance énergétique globale avant, pendant et après les travaux.
- ⇒ **3. Identifier et accompagner les ménages en situation de précarité énergétique**
Recenser les ménages ayant des difficultés financières en raison de leurs dépenses énergétiques trop élevées et leur fournir conseils, aides et accompagnements.

Les actions

DISPOSER D'UN PATRIMOINE PUBLIC EXEMPLAIRE

- ⇒ **4. Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics existants**
Réaliser des audits énergétiques des bâtiments de COTELUB et des travaux et modifications afin d'en réduire les dépenses énergétiques
- ⇒ **5. Réduire les consommations de l'éclairage public**
Rénover les ampoules des lampadaires municipaux en remplaçant les ampoules halogènes ou néon par des LED.

MAITRISER L'ÉNERGIE DANS LES ENTREPRISES

- ⇒ **6. Sensibiliser les entreprises industrielles et du tertiaire à la maîtrise de l'énergie et à la gestion environnementale.**
Mobiliser les entreprises, les commerces et les artisans du territoire afin de les accompagner à réduire leurs consommations d'énergies.
- ⇒ **7. Réduire les consommations d'énergie et optimiser l'usage des pesticides dans l'agriculture**
Accompagner les agriculteurs dans leurs pratiques afin de diminuer la pollution de l'air et leurs consommations énergétiques.

Réduire les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air

FAVORISER LA MOBILITÉ ALTERNATIVE A L'AUTOSOLISME

⇒ **8. Développer l'offre de transports en commun, l'intermodalité et le covoiturage**

Travailler sur le développement des mobilités alternatives à la voiture.

⇒ **9. Favoriser l'usage du vélo et la marche à pied**

Promouvoir la pratique utilitaire du vélo (trajets domicile-travail).

⇒ **10. Mettre à disposition un parc de vélos à assistance électrique**

Structurer une offre de location ou de vente de vélos à assistance électrique sur le territoire.

⇒ **11. Développer de nouvelles énergies pour les transports**

Accélérer la transition énergétique dans les transports en développant le réseau de bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques, l'extension de la station GNV et anticiper l'arrivée de nouvelles énergies comme l'hydrogène.

⇒ **12. Promouvoir la mobilité durable auprès des salariés**

Sensibiliser et accompagner les entreprises à inciter les salariés à se rendre à leur lieu de travail autrement que seul dans une voiture.

Les
actions

FAVORISER DES AMÉNAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS DURABLES

⇒ **13. Réaliser un guide pour intégrer les orientations du SCoT dans les PLU des communes**

Ce guide, à destination des communes doit servir à prendre en compte les objectifs de transition énergétique du PCAET pour les intégrer dans les documents d'urbanisme.

Produire et utiliser des énergies renouvelables et de récupération

DÉVELOPPER LE PHOTOVOLTAÏQUE

- ⇒ **14. Développer la production et la consommation d'électricité photovoltaïque par les entreprises, les collectivités territoriales et les particuliers**

Identifier et mobiliser les porteurs de projets potentiels et réaliser des études de faisabilité pour massifier l'installation de centrales photovoltaïque prioritairement en toitures ou ombrières de parking.

- ⇒ **15. Installer des centrales photovoltaïques sur les toitures publiques**

Installer des grappes photovoltaïques sur les bâtiments communaux et intercommunaux représentant 6523 m² pour une puissance de 1266 kWc.

Les actions

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

- ⇒ **16. Déployer un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques**

S'engager dans un projet visant à développer les énergies renouvelables thermiques (géothermie, réseau de chaleur, etc.) aux côtés du Parc du Luberon et du Syndicat d'Énergie Vauclusien

DÉVELOPPER LA MÉTHANISATION

- ⇒ **17. Etudier la faisabilité d'une usine de méthanisation**

Réaliser une étude d'opportunité concernant l'intégration de COTELUB à un projet de méthanisation local, en partenariat avec la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Séquestrer le carbone

DÉVELOPPER LES PRATIQUES AGRICOLES SEQUESTRANTES

⇒ 18. Développer l'agroécologie et le stockage du carbone

Mettre en place des actions de sensibilisation et des formations pour accompagner les agriculteurs dans des pratiques agricoles favorables à la biodiversité et au stockage du carbone dans le sol.

CONFORTER LA SÉQUESTRATION PAR LES FORÊTS ET LES MATÉRIAUX

⇒ 19. Optimiser la gestion de la forêt et développer l'usage des matériaux biosourcés

Soutenir la gestion durable de la forêt grâce à la charte forestière du territoire

Les
actions

Favoriser l'économie circulaire

RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

⇒ 20. Développer les actions autour du Plan alimentaire territorial

Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et d'œuvrer pour la relocalisation d'une alimentation durable grâce au soutien des circuits courts, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou la promotion du bio à la cantine.

PRÉVENIR ET GÉRER LES DÉCHETS

⇒ 21. Faire évoluer la politique territoriale de gestion des déchets vers la prévention

Agir sur la réduction des déchets à la source sur le territoire via la signature d'une charte « zéro déchet plastique ».

S'adapter au changement climatique

ADAPTER L'AGRICULTURE

⇒ 22. Adapter les productions agricoles et optimiser leurs besoins en irrigation

Recenser les initiatives pertinentes sur le territoire conduisant à des adaptations de l'agriculture en vue des changements climatiques à venir et diffuser ces pratiques pour accompagner les agriculteurs dans ces démarches.

ADAPTER LA GESTION FORESTIÈRE

⇒ 23. Développer la gestion forestière et la labellisation « Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) »

Préserver le patrimoine forestier et sa dimension multifonctionnelle sur le long terme, garantir la gestion durable des forêts du Luberon et améliorer l'appropriation de la thématique forêt par les élus et les habitants.

FAIRE ÉVOLUER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

⇒ 24. Accompagner la politique de tourisme durable

Renforcer l'attractivité de notre territoire, développer les mobilités décarbonées et les bonnes pratiques (écolabels, sensibilisation des acteurs et des touristes).

AMÉNAGER LES ESPACES URBANISÉS

⇒ 25. Végétaliser les espaces urbanisés

Promouvoir les projets publics exemplaires en matière d'urbanisme durable et diffuser des outils de sensibilisation auprès des acteurs et des habitants concernant la place du végétal dans les villes et villages.

Les
actions

Agir ensemble sur le territoire

COMMUNIQUER LARGEMENT

⇒ 26. Elaborer une stratégie de communication autour de la transition énergétique et écologique

Mettre en œuvre une dynamique à l'échelle du territoire du Luberon concernant la valorisation des actions menées, le retour d'expérience, la sensibilisation de la population (grand public, associations, entreprises) et recenser les collectifs et associations qui œuvrent déjà sur le territoire afin de coordonner la communication.

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

⇒ 27. Accompagner les citoyens vers des comportements éco-responsables

Amplifier l'accompagnement et la sensibilisation des ménages. Cette action vise à sensibiliser une centaine de foyers par an afin d'étendre la possibilité de diffuser les comportements éco-responsables (foyer à alimentation positive, famille à énergie positive).

CO-CONSTRUIRE AVEC LES CITOYENS

⇒ 28. Créer et animer un club citoyen

Constituer un club citoyen qui contribue au renforcement de la démocratie participative autour de la transition énergétique et écologique en suivant l'évolution du PCAET et en partageant des avis motivés aux décideurs.

Les
actions

Synthèse des modifications apportées au projet de PCAET Pays d'Apt Luberon

- Avis favorables du Préfet de Région et du Président de Région
 - Avis de la consultation publique centrés sur la méthode d'élaboration et la participation du public.
- ⇒ Pas de modification profonde du PCAET

Avis

Synthèse des modifications apportées au projet de PCAET Pays d'Apt Luberon

Diagnostic territorial

Chapitre 6.2.4 : Ajout de la phrase suivante : « La masse d'eau profonde RDG226 "*calcaires urgoniens sous couverture du synclinal d'Apt*" classée au titre du SDAGE Rhône Méditerranée est une ressource stratégique à protéger pour l'alimentation en eau potable. Il conviendra donc de prendre en compte cet aspect dans l'éventualité d'une installation géothermique sur cette nappe ».

Avis

Chapitre 6.3.1.2 : Précision sur les documents pris en compte pour le développement de l'électricité photovoltaïque (doctrine photovoltaïque, Charte et Plan Paysage Luberon-Lure du Parc Naturel Régional du Luberon et Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays d'Apt Luberon).

Stratégie territoriale

Chapitre 2.17 : Ajout d'un paragraphe sur l'engagement du Pays d'Apt Luberon dans la procédure d'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLH) par délibération en date du 17 octobre 2019.

Chapitre 5.2.5 : Ajout d'un paragraphe sur le choix de préserver la forêt en ne mobilisant qu'une partie du potentiel maximum de développement du bois-énergie sur territoire.

Synthèse des modifications apportées au projet de PCAET Pays d'Apt Luberon

Plan d'actions

Fiche action n°2 :

La Région est ajoutée comme partenaire

Fiche action n°4 :

La Région est mentionnée en tant que partenaire plus uniquement financier.

Fiche action n°5 :

Paragraphe suivant ajouté : « L'objectif est d'étendre à toutes les communes du territoire cette démarche de réduction des consommations de l'éclairage public et de la pollution lumineuse (diagnostic suivi d'actions, déploiement de lanternes à LED, extinction nocturne, réduction de l'amplitude horaire d'allumage, ...) et, par la même occasion, les nuisances causées sur la faune. A ce titre, un travail d'information et de sensibilisation est prévu à destination des communes, notamment sur la base des retours d'expériences existants sur les communes déjà adhérentes au SEDEL et pour lesquelles les résultats sont économiquement très intéressants. De plus, les communes de Goult, Bonnieux, Castellet-en-Luberon, Saignon et Caseneuve ont bénéficié de subventions grâce au concours TEPCV (phase 1) dont le PNRL a été lauréat le 9 février 2015, ce qui leur a permis, grâce à la valorisation des CEE, de réaliser des investissements sur la rénovation de l'éclairage public à un coût moindre. »

Avis

Synthèse des modifications apportées au projet de PCAET Pays d'Apt Luberon

Fiche action n°7 :

Modification du titre de l'action de « Réduire les consommations et optimiser l'usage des pesticides dans l'agriculture » à « Réduire les consommations d'énergies et optimiser l'usage des pesticides dans l'agriculture. »

Ajout de la phrase suivante : « Il conviendra, lors de la mise en œuvre de l'action, notamment sur son volet sensibilisation, de travailler avec la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs à la bonne prise en compte de la présence d'habitation pour aboutir à un usage restreint des produits phytosanitaires sur les zones les plus sensibles. »

Avis

Fiche action n°14 :

Ajout de la phrase suivante : « Cette action concerne également les bâtiments agricoles. A ce sujet, le travail mené par la Chambre d'Agriculture sur l'agrivoltaïsme servira de base de réflexion pour envisager des projets adaptés aux exploitations agricoles. »

Synthèse des modifications apportées au projet de PCAET Pays d'Apt Luberon

Fiche action n° 18 :

Modification du titre du chapitre pour correspondre à celui de l'action, passant de « Développer l'agriculture biologique et le stockage du carbone » à « Développer l'agroécologie et le stockage du carbone. »

Ajout des phrases suivantes : « La transition de modèle d'agriculture se fera prioritairement sur les espaces à proximité d'habitations » et « La certification HVE (Haute Valeur Environnementale) impliquant la mise en œuvre de pratiques agroécologiques, en particulier au niveau 3, sera également encouragée. L'agriculture HVE permet en effet une meilleure prise en compte des aspects écosystémiques en offrant à des exploitations la possibilité d'obtenir ce label de qualité et ainsi de s'engager dans une voie plus vertueuse pour l'environnement tout en étant valorisées. Il s'agit pour certains agriculteurs d'amorcer une transition vers un mode d'agriculture plus vertueux pour l'environnement. »

Avis

Fiche action n°20 :

Intégration des mentions suivantes : « Caractère intercommunal de la ZAP du Val de Durance », « Pertinence de l'outil PARCEL pour les actions de sensibilisations des citoyens et partenaires du territoire », « Opportunité de définir et suivre un indicateur du gaspillage alimentaire », « Elargir l'ambition du travail vers la restauration collective à tous les niveaux des crèches aux lycées. »

Modification de la mention « Inciter à des installations en circuits courts en bio » en « Inciter à des installations en circuits courts en agroécologie. »

Synthèse des modifications apportées au projet de PCAET Pays d'Apt Luberon

Fiche action n°21 :

Ajout de la phrase suivante : « Le plan local de prévention des déchets est en cours de mise à jour par le SIRTOM. Les nombreuses actions à venir (notamment l'extension des consignes de tri grâce à l'appel à projet de CITEO dont le SIRTOM est lauréat pour 2020) vont venir compléter la stratégie de prévention telle que menée depuis de nombreuses années » et ajout des partenaires suivants : « Associations, Entreprises, CBE Luberon ».

Avis

Fiche action n°23 :

Ajout de la phrase suivante : « A titre d'exemple les « Obligations Légales de Débroussailllements » (OLD) jouent un rôle important dans la prévention des feux de forêts. »

Fiche action n°25 :

Ajout de la phrase suivante : « Cette action contribuera significativement à l'objectif de préservation de la ressource en eau en favorisant l'infiltration des eaux dans les sols et ainsi la régénération des nappes souterraines » et ajout du dispositif régional « 1 million d'arbres » et de son Appel à Projets « Arbres en ville », ainsi que du dispositif départemental « Planter 20 000 arbres en Vaucluse. »

Fiche action n°28 :

Ajout de la phrase suivante : « L'appellation « club citoyen » n'est pas définitive et fera l'objet de discussions concertées lors de sa création. »

Mise en œuvre des actions 2020 ⇒ 2023 ⇒ 2026

De nombreuses actions déjà en cours
Une dynamique partenariale



Calendrier

Le calendrier 2020 > 2026

1^{er} semestre 2021 : Forum d'engagement avec les partenaires



Mise en œuvre des actions

2023 : *évaluation du Plan Climat*



Mise en œuvre des actions

2026 : *révision du Plan Climat*